

Le ministre pourrait peut-être nous dire aussi quelle fierté il tire en tant que ministre chargé de l'AEIE du sort pitoyable de la société Irwin-Dorsey Limited. Pour ceux qui ne seraient pas au courant de cette affaire, je signale que cette société est une filiale d'une société de l'Illinois, qu'elle est établie à Georgetown en Ontario et qu'elle emploie 25 personnes. Elle faisait un chiffre d'affaires de 5 millions principalement par la vente de manuels. Mais pour son plus grand malheur, la société mère d'Irwin-Dorsey a été rachetée par Dow Jones de New York.

Du coup, l'AEIE a été chargée de voir si le transfert de propriété d'une société américaine à une autre n'obligerait pas la dépossession de la filiale canadienne. En d'autres termes, on a demandé à l'AEIE de voir si un méchant Américain n'allait pas prendre le contrôle d'une société sensément dirigée auparavant par un bon Américain. La société américaine a fait appel de la décision de l'AEIE qui avait été inspirée par le secrétaire d'État. Je note que ce dernier est présent. C'est lui qui a déclaré qu'il n'était pas juste qu'une société étrangère contrôle la compagnie.

L'affaire s'est rendue jusqu'à la Cour suprême. La décision de l'AEIE a été entérinée. Savez-vous ce qui se passe? L'établissement va fermer ses portes le 31 décembre. Les livres vont venir de l'Illinois et ne seront pas assujettis aux droits de douane. C'est le ministre qui est responsable de tout ce gâchis. Il fait savoir à 25 Canadiens qu'ils n'ont plus le droit de travailler parce qu'on préfère que les Américains fassent le travail à leur place.

Comme si ça ne suffisait pas, le ministre fait comprendre aux entreprises, comme Mitsui, qui se classe au 39^e rang des plus grosses entreprises canadiennes avec un chiffre d'affaires de 1 milliard et demi de dollars et 140 employés que si elles veulent ouvrir des usines ou d'autres établissements au Canada, il va leur falloir remplir une multitude de formulaires. Par contre, si elles veulent continuer à fabriquer leurs produits à l'étranger et les importer au Canada, elles sont les bienvenues.

Pour vous donner une idée de ce que représente ce million et demi de chiffre d'affaires, je vous dirai que Dofasco réalise le même chiffre d'affaires au Canada et emploie 14,100 personnes alors que Mitsui en emploie seulement 140. Ce qui n'empêche pas le ministre de nous dire que nous avons une stratégie industrielle. Je crois plutôt qu'il s'agit d'une tragédie industrielle.

● (1650)

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qui seront abordées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Victoria (M. McKinnon)—Les Forces armées canadiennes—La participation éventuelle aux forces de maintien de la paix dans le désert du Sinaï—Les détails de la participation envisagée; le député de Winnipeg-Assiniboine

Création d'emploi

(M. McKenzie)—Les chemins de fer—Les pensions des cheminots à la retraite—Le projet du CN d'utiliser sa caisse de retraite pour acheter des actions de Gulf Oil; le député de Parkdale-High Park (M. Flis)—La constitution—La disposition concernant la retraite obligatoire.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—LES CARENCES IMPARDONNABLES DU BUDGET EN MATIÈRE DE CRÉATION D'EMPLOI

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Deans:

Que la Chambre rejette le budget du gouvernement parce qu'il a) ne comporte pas de mesures de création d'emplois à la suite du nombre de mises à pied le plus élevé jamais vu avant Noël depuis la crise, b) rejette entièrement toute stratégie industrielle efficace destinée à créer des emplois à long terme et le gouvernement renie ainsi cyniquement ses promesses électorales.

M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, je suis très heureux de prendre part à ce débat aujourd'hui, mais je voudrais auparavant signaler que je suis le secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), et je suis certain que vous m'avez probablement confondu avec un autre de mes collègues, à qui je ressemble probablement.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, monsieur le président, j'aimerais peut-être relever certaines remarques de l'honorable député de York-Peel (M. Stevens) et, malheureusement, je crois que même s'il était à la Chambre le soir de la présentation du budget, il l'était probablement de corps, mais non d'esprit. Lorsqu'il parle des déficits du gouvernement libéral, et qu'il fait des projections énormes et presque catastrophiques, je l'inviterais à se reporter au discours du ministre des Finances (M. MacEachen) du 12 novembre et à le relire. Je suis même prêt à lui indiquer la page du harsard, soit la page 12726, où il pourrait voir qu'au cours de l'année dernière pour l'exercice financier 1980-1981, nous avons effectivement diminué ce déficit budgétaire d'environ 2 milliards de dollars.

Monsieur le président, je ne comprends tout simplement pas comment il se fait que nos amis d'en face se plaisent à citer des chiffres et tenter d'accentuer la crise économique que nous traversons à l'heure actuelle en citant à gauche et à droite des chiffres, souvent sans fondement, et en voulant ridiculiser les mesures extrêmement importantes que prend ce gouvernement afin de donner de l'emploi dans les régions les plus défavorisées et d'apporter des mesures extrêmement concrètes afin de pallier la situation difficile que nous traversons. J'irai encore plus loin, monsieur le président, lorsque l'honorable député citait, si je l'ai bien compris, en disant que, dans les années 1984-1985 nous aurions un déficit de l'ordre de 18 milliards de dollars, contrairement à ce que nous prévoyons...